



référence

AF70

Le contrôle des autorités (ACPR) dans le secteur assurantiel en 2026

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 100 mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC

Formation suivie en distanciel

Durée
120 min

Dates ou période
À définir

Horaires
À définir

Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € TTC



FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



Formation suivie en e-learning

Tarif :
58 € TTC

Durée
100 min

Dates ou période :
Voir convention de formation conclue avec le client

Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
L'assistance pédagogique et l'assistance technique sont disponibles du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à préparer les équipes aux contrôles renforcés des autorités de supervision en 2026, dans un contexte d'exigences accrues en matière de gouvernance, de protection du consommateur et de conformité data. Elle permet de comprendre les attentes spécifiques de l'ACPR, de la CNIL et de la DGCCRF, ainsi que les comportements et documents à maîtriser pour sécuriser un contrôle. Les participants apprendront à anticiper les demandes, réagir efficacement et réduire les risques de sanction.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les périmètres d'intervention respectifs de l'ACPR, de la CNIL et de la DGCCRF.
- Savoir se préparer à un contrôle : organisation interne, documentation, gestion des échanges et traçabilité.
- Identifier les points de vigilance prioritaires en 2026 et les non-conformités susceptibles de générer des sanctions.

2. Contenu

Le contenu couvre le déroulé pratique d'un contrôle (annonce, questionnaires, auditions, revue documentaire), les attentes spécifiques de chaque autorité et les exigences nouvelles pour 2026 (POG renforcé, traitement des réclamations, cybersécurité, IA, pratiques commerciales, protection des données).

Il inclut également une analyse des tendances de sanction et des meilleures pratiques pour limiter l'exposition au risque réglementaire :

- **ACPR** : gouvernance de la distribution, POG, pratiques commerciales, réclamations, dispositifs LCB-FT, documentation et preuves attendues.
- **CNIL** : conformité RGPD, registre des traitements, sécurité des données (cyber), gestion des droits, documentation de l'IA et analyse d'impact.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



- **DGCCRF** : loyauté des pratiques commerciales, information précontractuelle, conformité des publicités et offres, contrôle des scripts et supports de vente.

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92» auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



Astrée
Faculté

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13